

Ce projet vous intéresse ?

- Vous souhaitez vivre à la **campagne** ?
- Vous souhaitez bénéficier de commerces, d'équipements et de services de **proximité** ?
- Vous rêvez de votre **première maison** ?
- Vous souhaitez accéder à la propriété avec un **budget limité** ?
- Vous souhaitez **personnaliser** votre projet de construction ?
- Vous souhaitez bénéficier gratuitement des **conseils d'un architecte** ?
- Vous souhaitez choisir la **superficie** de votre terrain ?
- Vous envisagez une maison **modulable** ou évolutive ?
- Vous souhaitez limiter vos **dépenses énergétiques** ?
- Vous envisagez une **retraite entourée** ?



> Ecole maternelle / primaire

Pour en savoir plus, contactez la commune de Menet :

- Par courrier : Mairie - 15 400 Menet
- Par téléphone : 04 71 78 30 69
- Par mail : mairie.menet@orange.fr

Conception : commune de Menet et Atelier Rural d'Urbanisme (ARU)
Etudes et plans : Atelier Site et Architecture (Aurillac)

Futur site de l'écoquartier de Menoire

L'ECOQUARTIER DE MENOIRE, UNE DEMARCHE INNOVANTE DANS LE CANTAL



A PARTIR DE 2015 !
A MENET, AU COEUR DU
PAYS GENTIANE
UN CADRE PRIVILEGIE POUR
VOTRE PROJET D'HABITAT



SCHEMA D'AMENAGEMENT GLOBAL DE L'ECOQUARTIER DE MENOIRE



Taille des lots (première phase d'aménagement) :
entre 600 et 1000 m²

- 1 entrées / sorties
- 2 verger partagé
- 3 espace de rétention d'eau
- 4 placette / pétanque
- 5 liaisons piétonnes
- 6 trame verte
- 7 parkings enherbés
- 8 prairie fleurie ou potager
- 9 quartier existant



> Agence postale



> Salon de coiffure

Grands principes d'aménagement :

- Favoriser l'intégration de l'écoquartier à son environnement : implantation dans la pente, respect des caractéristiques de l'architecture locale, forte présence végétale, etc.
- Favoriser la mixité de l'habitat : diversité des tailles et formes d'habitat.
- Créer des espaces communs favorisant les échanges : espaces publics, jardins, vergers, cheminements piétons, etc.
- Mettre en valeur le cadre naturel : plantations d'essences locales, préservation des perspectives paysagères.
- Favoriser un système de gestion douce des eaux pluviales : fossés, noues, cuves de récupération.
- Favoriser les constructions basse consommation d'énergie : ouvertures vers le sud, volumes simples et imbriqués, éco-construction.



> Bar / Tabac / Presse



> Epicerie / Multiservices



> Bar / Restaurant



> Boulangerie / Pâtisserie